



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent vingtième session

Rome, 7–11 novembre 2016

**Rapport de suivi sur l'évaluation conjointe FAO/PAM du dispositif de
coordination du module mondial d'action groupée en matière
de sécurité alimentaire (cf. PC116/8)**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Laurent Thomas
Sous-Directeur général
Département de la coopération technique et de la gestion du programme.

Tél. +39 065705-5042

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à réduire au maximum l'impact de ses méthodes de travail sur l'environnement et à promouvoir des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mr745

1. Le module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a été créé en vue de coordonner la réponse aux crises humanitaires sur le plan de la sécurité alimentaire en s'attaquant à ses trois dimensions: disponibilité, accès et utilisation. Ce module, piloté conjointement par la FAO et le PAM, est installé au siège du PAM à Rome. L'équipe mondiale d'appui comprend des membres de la FAO, du PAM et d'ONG. Il travaille directement avec ses partenaires et avec les parties intéressées, parmi lesquels des ONG internationales, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, d'autres organismes chefs de file, des organismes des Nations Unies, des autorités publiques, des universités et des donateurs. Il a reçu l'approbation formelle du Comité permanent interorganisations le 15 décembre 2010. Le module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire coopère avec des systèmes de coordination aux niveaux national et régional pour intervenir en cas de crises prolongées ou de catastrophes soudaines d'origine humaine ou naturelle. Il contribue parallèlement à coordonner le développement des capacités d'adaptation, en étroite collaboration avec les pouvoirs publics et les organismes partenaires.

2. L'Évaluation conjointe FAO/PAM du dispositif de coordination du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire (2009-2014) de novembre 2014 a donné lieu à sept recommandations ensuite prises en compte dans les six résultats planifiés dans le Plan de travail stratégique 2015-2016 du module mondial d'action groupée¹.

- Résultat 1: Renforcement et développement des capacités des modules d'action groupée nationaux (répond aux recommandations 2, 3, 4 et 5);
- Résultat 2: Système de gestion de l'information harmonisé et mondialisé (répond aux recommandations 2 et 4);
- Résultat 3: Amélioration de l'appui opérationnel et immédiat aux modules d'action groupée nationaux (répond à la recommandation 3);
- Résultat 4: Élargissement des activités de plaidoyer, de communication et de mobilisation de ressources (répond aux recommandations 1 et 6);
- Résultat 5: Approfondissement et diversification des collaborations opérationnelles et des partenariats mondiaux (répond aux recommandations 1, 5 et 7);
- Résultat 6: Systématisation des processus d'apprentissage et de gestion des connaissances (répond aux recommandations 1, 2 et 7).

3. Les paragraphes suivants récapitulent les principales initiatives de l'équipe d'appui mondial du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire en application des recommandations formulées à l'issue de l'Évaluation, ainsi que les résultats obtenus. Cette évaluation a été examinée en étroite concertation avec OSE/PAM, tout en tenant compte des contributions du Directeur des programmes d'urgence du PAM.

Recommandation 1: Sensibiliser le Comité permanent interorganisations à la nécessité de réviser les exigences types à l'échelle du système, et l'aider dans cette tâche, afin que les processus prennent moins de temps et soient davantage axés sur les aspects opérationnels. Cette recommandation est partiellement acceptée.

4. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a régulièrement documenté les expériences des pays et les enseignements qu'ils en ont tirés. Il a partagé ces données avec les directeurs des programmes d'urgence des organismes chefs de file, principalement pour ce qui touche la mise en œuvre des politiques et des pratiques humanitaires actuelles qui ont trait au Cycle des programmes d'action humanitaire, l'intégration des activités en faveur d'un redressement rapide, les urgences de niveau 3, etc. Ces informations ont ensuite été présentées lors des réunions du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence et des chefs d'organismes du Comité

¹ En anglais uniquement: http://fscluster.org/sites/default/files/documents/gfsc_2015-16_strategic_plan_0.pdf

permanent interorganisations. Par ailleurs, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a régulièrement participé à différents forums, avec notamment le Groupe mondial des coordonnateurs des modules d'action groupée (GCCG), l'Équipe de haut niveau chargée de la mise en œuvre du Programme de transformation (STAIT) et le Groupe de travail sur la gestion de l'information (IMWG), tout en intervenant dans l'élaboration des directives du Cycle des programmes d'action humanitaire et d'autres questions pertinentes.

5. C'est en grande partie grâce aux contributions et interventions du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire qu'en décembre 2015, le Comité permanent interorganisations a approuvé la décision d'établir une distinction entre la phase d'élargissement et la phase de consolidation des interventions immédiates de niveau 3. Les chefs d'organismes du Comité permanent interorganisations ont en outre approuvé l'harmonisation des termes relatifs au mécanisme de niveau 3, «intervention de niveau 3» étant abandonné au profit d'«intervention immédiate de niveau 3». Ils ont aussi adopté la proposition du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence d'affiner le mécanisme de niveau 3 pour faire en sorte que les interventions humanitaires soient bien adaptées en cas de crises prolongées. De plus, le suivi régulier mis en place par le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire avec le Groupe de référence du Comité permanent interorganisations chargé de relever les défis humanitaires dans les zones urbaines (MHCUA) a fini par aboutir à l'intégration du programme pour les villes à l'ordre du jour du Sommet humanitaire mondial, lors d'une session organisée par le module.

6. La recommandation a été appliquée autant qu'il est possible, dans la mesure où sa pleine mise en œuvre dépend des actions collectives des membres du Comité permanent interorganisations. De premiers effets ont été observés; mais il faut ajouter que le Comité permanent interorganisations prend rapidement les mesures nécessaires pour appliquer les recommandations formulées ainsi que les décisions qui conviennent sur les questions importantes. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire estime donc que le résultat de ces mesures est «bon», ce qui correspond à un score RID de 5 pour cette recommandation. Parallèlement, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire continue d'exercer son influence sur les forums pertinents concernant les problèmes humanitaires émergents et récurrents, et porte ces questions à l'attention du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence et des chefs d'organismes du Comité permanent interorganisations.

Recommandation 2: Assurer un meilleur encadrement des équipes de coordination et renforcer leurs capacités afin que la priorité soit donnée aux activités de type opérationnel. Cette recommandation est acceptée.

7. Depuis l'Évaluation, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a effectué plusieurs missions d'appui à l'échelon national, en assistant directement les équipes de coordination et les organismes chefs de file, ainsi qu'en orientant les modules d'action groupée nationaux sur les questions qui ont trait aux six fonctions essentielles des modules sectoriels, à la gestion des modules sectoriels, au leadership et aux partenariats. Plusieurs formations ont été organisées sur la coordination de l'action groupée, la gestion de l'information et l'intégration de la protection, l'analyse de données ventilées par sexe et par âge ainsi que la classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC) aux échelons mondial, régional et national. Ces activités visaient à développer les capacités des équipes nationales d'action groupée et à constituer un vivier de coordonnateurs et de gestionnaires de l'information solidement préparés.

8. Ces formations ont grandement contribué aux résultats obtenus par les modules d'action groupée au niveau des pays. Le suivi des performances nationales en matière de coordination indique que certains pays, dont l'Afghanistan, la Colombie et le Tchad, ont connu des améliorations

considérables entre 2015 et 2016. Plusieurs pays ont bénéficié d'un appui technique dans l'élaboration des principaux produits de gestion de l'information, dont la qualité s'est nettement améliorée².

9. La recommandation a donc été mise en œuvre et ses effets seront mieux documentés en 2017, à l'issue du suivi qui s'impose. Par voie de conséquence, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire estime que le résultat de ces mesures est «passable», ce qui donne un score RID de 4 pour cette recommandation.

Recommandation 3: Renforcer les capacités de l'équipe mondiale d'appui et améliorer la préparation des équipes déployées afin d'assurer de meilleures capacités de coordination. Cette recommandation est acceptée.

10. Depuis l'Évaluation, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a régulièrement participé à des réunions d'information des donateurs organisées avec la FAO ou le PAM, et a obtenu des financements importants par l'intermédiaire des organismes chefs de file ainsi que des ressources extrabudgétaires. D'autres ressources sont mobilisées chaque année depuis 2015 en provenance d'ONG partenaires (p.ex. Conseil norvégien pour les réfugiés, Conseil danois pour les réfugiés, Samaritans' purse, Welthungerhilfe, GenCap et Thiessen Hilfswerk) sous forme de personnel détaché ou de financement des formations professionnelles. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a participé à des manifestations internationales à haut niveau, organisé plusieurs sessions et fourni d'importantes contributions. Les produits du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, notamment le Plan de travail stratégique 2015-2016, les rapports annuels de 2014 et 2015 ainsi que le tableau de bord des modules mondial et nationaux ont été jugés d'excellente qualité. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a par ailleurs établi une solide réserve de coordonnateurs et de gestionnaires de l'information, et a organisé deux séances de réflexion annuelles pour les coordonnateurs. Les coordonnateurs et les gestionnaires de l'information bénéficient désormais d'une mise au point avant de partir en mission, puis participent à un bilan une fois qu'elle est achevée.

11. Une meilleure préparation de la réserve de personnel a permis de déployer les coordonnateurs et les gestionnaires de l'information plus rapidement et pour une durée plus longue dans les pays, avec pour conséquences des dispositifs de coordination efficaces, une forte visibilité et une hausse des ressources mobilisées au niveau national. Les séances de réflexion destinées aux coordonnateurs ont permis des échanges d'expériences et d'idées efficaces et fructueux entre les pays concernant les bonnes pratiques humanitaires ainsi que la fonction et les responsabilités des modules d'action groupée. De surcroît, les séances de préparation et de bilan ont joué un rôle important dans le renforcement des capacités de coordination et l'analyse des expériences et des enseignements obtenus.

12. Des preuves solides indiquent que la recommandation a eu des effets favorables, car la prévisibilité accrue des financements s'est traduite par des équipes de coordination plus stables, tant à l'échelon mondial que national, ainsi que par un soutien renforcé et plus systématique aux modules nationaux. Par voie de conséquence, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire estime que le résultat de ces mesures est «bon», ce qui correspond à un score RID de 5 pour cette recommandation.

Recommandation 4: Consolider les mécanismes de coordination sous pilotage national ou renforcer la participation des acteurs gouvernementaux aux mécanismes de coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire afin d'en assurer une meilleure appropriation au niveau national et une durabilité accrue. Cette recommandation est acceptée.

13. Depuis début 2016, toutes les missions exploratoires et d'appui technique comportent un examen des capacités nationales, y compris dans les pays et les régions où la coordination est pilotée par les pouvoirs publics. Au niveau national, des formations ont été dispensées sur des thèmes importants comme la cartographie par SIG, l'évaluation des besoins, la collecte de données sur

² Les principaux produits de gestion de l'information sont régulièrement publiés sur le site web du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire (fscluster.org).

appareils mobiles, le calcul du score de consommation alimentaire, les exercices de simulation aux cyclones, l'IPC et l'utilisation de l'outil de gestion de l'information. En moyenne, 89 pour cent des participants appartenaient au Gouvernement et aux ONG du pays.

14. Un module sectoriel d'action groupée est opérationnel dans vingt-neuf pays, et dix de ces modules sont entièrement pilotés par les autorités nationales, ce qui est aussi le cas dans quelques pays de la région des îles du Pacifique (p.ex. Micronésie, Îles Marshall, etc.). Les organismes chefs de file et les pouvoirs publics assurent conjointement la coordination du module sectoriel en matière de sécurité alimentaire dans sept autres pays ainsi que quelques États de la région des îles du Pacifique (p.ex. Fidji, Vanuatu etc.). Cela indique manifestement que les gouvernements locaux sont engagés dans cette coordination et l'ont faite leur. D'autre part, les activités des modules fondés au Libéria et au Népal ont été suspendues fin 2015 et leur gestion a été transférée aux pouvoirs publics. Ainsi le Ministère népalais de l'agriculture assure-t-il aujourd'hui la coordination et la présidence régulières du module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire. Des plans de transition de l'action groupée sont également en cours de finalisation ou de formulation dans divers pays comme l'Ukraine, le Mali, la Cisjordanie et la Bande de Gaza.

15. La recommandation a été exécutée et de premiers éléments probants viennent confirmer qu'elle a encouragé les autorités publiques à prendre la coordination en main, en particulier lors des crises soudaines. Par voie de conséquence, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire estime que le résultat de ces mesures est «passable», ce qui correspond à un score RID de 4 pour cette recommandation.

Recommandation 5: Associer plus étroitement les organisations de la société civile nationales et locales et les acteurs humanitaires non traditionnels à la coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire. Cette recommandation est acceptée.

16. Le résultat 5 du Plan de travail stratégique 2015-2016 du module mondial d'action groupée préconise clairement les collaborations opérationnelles et les partenariats internationaux. Les modules d'action groupée en matière de sécurité alimentaire des pays ont encouragé la participation des sociétés civiles et ONG nationales, dans la mesure du possible, et les missions d'appui technique ont permis des échanges réguliers d'informations entre les représentants des pouvoirs publics et de la société civile. En 2016, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire s'est associé à Welthungerhilfe et au Ministère allemand des affaires étrangères pour produire une vidéo traitant de l'importance des partenariats avec des ONG locales. Toujours en 2016, le module mondial a également entamé des partenariats stratégiques et des collaborations avec le monde académique, plus spécifiquement avec l'Université de Tulane (États-Unis d'Amérique), l'Université Bocconi (Italie) et l'Université de Bochum (Allemagne). Ces activités conjointes ont pris diverses formes: recherches sur le terrain ou internationales, invitations à des conférences, ajout de la coordination de module d'action groupée dans les cursus, stages, doctorats et intégration des diplômés dans les initiatives de développement des capacités des modules d'action groupée. Le module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire des Fidji a collaboré avec l'Université du Pacifique Sud, tandis qu'en 2016, son pendant pour la région syrienne travaille avec l'Université John Hopkins sur diverses activités aux niveaux national et régional.

17. Grâce à l'attitude proactive dont le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire fait preuve dans ses partenariats, un nombre croissant d'universités et d'ONG internationales (World Concern, INTERSOS, People in Need, Première Urgence) l'ont rejoint en 2015 et 2016, parmi lesquelles certaines ont pris part à la réunion des partenaires internationaux de juin 2016. Des systèmes de coordination décentralisés ont été adoptés au Népal, au Nigéria et en Ukraine, selon ce qui convient, stimulant ainsi la participation et la contribution des sociétés civiles locales. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire envisage actuellement de convier certaines grandes ONG nationales aux prochaines réunions des partenaires internationaux.

18. La mise en œuvre de cette recommandation a donc beaucoup progressé, et de nouveaux partenariats stratégiques ont été noués avec des acteurs nationaux et non traditionnels. Toutefois, cette

évolution prendra du temps et il est difficile, pour l'heure, d'établir un lien direct entre ces mesures et leurs effets. Par voie de conséquence, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire estime que le résultat de ces mesures est «passable», ce qui donne un score RID de 4 pour cette recommandation.

Recommandation 6: Prendre des mesures afin d'assurer une participation plus suivie des organismes chefs de file à la coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire et de renforcer leurs capacités d'appui dans ce domaine, et préconiser un engagement accru des donateurs en faveur de ce dispositif. Cette recommandation est acceptée.

19. Le module mondial d'action groupé en matière de sécurité alimentaire a systématiquement fait le point et eu des échanges réguliers avec des représentants de la FAO ainsi que les directeurs nationaux du PAM. Les organismes chefs de file ont fait en sorte d'accroître la participation du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire à leurs manifestations mondiales et régionales, par exemple autour du phénomène El Niño, ou encore lors d'ateliers régionaux sur la résilience. Depuis mi-2015, ces organismes ont fait bénéficier la coordination des modules sectoriels d'action groupée de dispositifs de financement rapide (comme le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement de la FAO); le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a donc pu lancer des missions d'appui technique et des interventions immédiates sur le terrain à l'échelon national, en fonction des demandes. À des fins de sensibilisation, il a également mis au point un tableau de bord qui présente des messages spécifiques sur la coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire, par exemple: «En cas de crise, pour 100 dollars donnés à l'appui de la sécurité alimentaire, il suffit de 0,3 dollar pour assurer une intervention complète, coordonnée, efficiente et efficace».

20. Le message du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a accru la sensibilisation des donateurs nationaux et mondiaux. De nouveaux donateurs ont voulu soutenir le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, ce qui se traduit par exemple par le détachement d'un jeune cadre venu d'Allemagne à compter d'octobre-novembre 2016. Grâce à l'engagement des organismes chefs de file et à l'appui des partenaires de réserve, le personnel de coordination est déployé pour des périodes plus longues, ce qui entraîne une meilleure prévisibilité des financements. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a analysé plus systématiquement et rigoureusement ses activités par rapport aux objectifs et aux besoins; il en est clairement ressorti que les donateurs se montrent plus engagés en faveur des dispositifs de coordination dans ce domaine. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire poursuit donc ses efforts dans cette direction et suit de près leurs effets afin d'établir si les donateurs se reposent davantage sur les produits des modules sectoriels pour prendre leurs décisions (dans la mesure où le financement des modules sectoriels nationaux se situe encore en moyenne autour de 50 pour cent).

21. La recommandation a été pleinement appliquée et son impact semble bien attesté. Par voie de conséquence, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire estime que le résultat de ces mesures est «bon», ce qui correspond à un score RID de 5 pour cette recommandation.

Recommandation 7: Travailler en collaboration avec le Comité permanent interorganisations, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres modules d'action groupée afin de définir plus clairement les rôles et les responsabilités de chacun au sein du cadre de coordination et de promouvoir des mécanismes de coordination plus efficaces. Cette recommandation est acceptée.

22. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire participe activement aux initiatives du Groupe mondial des coordonnateurs des modules d'action groupée (GCCG) en faveur de l'interopérabilité et de programmations communes. En outre, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire participe aux réunions entre les donateurs et le GCCG chaque fois qu'elles ont lieu. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire contribue, avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres groupes, aux débats autour d'une approche analytique multisectorielle commune, visant notamment les profils

humanitaires, la sévérité des besoins et un cadre analytique tenant compte des saisons et des moyens d'existence. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a pris part à de nombreuses missions conjointes d'examen des systèmes de coordination et a mené des missions d'appui technique et exploratoires dans différents pays, en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres partenaires. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire et le Groupe nutrition ont constitué un groupe de travail doté d'un plan de travail, de produits et d'échéances communs. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a élaboré, en concertation avec le module mondial d'action groupée en matière de redressement rapide (GCER) et avec son aide, des directives sur les opérations de redressement rapide de la sécurité alimentaire destinées aux coordonnateurs des interventions en matière de sécurité alimentaire. Il a en outre consulté les coordonnateurs des interventions en matière de sécurité alimentaire pour communiquer au Bureau de la coordination des affaires humanitaires des commentaires sur les modèles de l'Aperçu des besoins humanitaires et du Plan de réponse humanitaire mis en point pour 2016. Parallèlement, en août 2015, les organismes chefs de file ont échangé des courriers à haut niveau avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires concernant l'intégration des interventions en faveur des moyens d'existence dans le Plan de réponse humanitaire et le Plan stratégique.

23. Toutes ces initiatives ont largement contribué au développement d'un système et de dispositifs de coordination plus efficaces, à la promotion de la complémentarité et à éviter les chevauchements d'activités entre le module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire et d'autres modules. Cela a grandement simplifié le travail des coordonnateurs sur le terrain au niveau des pays. Grâce à la communication établie à haut niveau et à l'étroite coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, près de 95 pour cent des modules sectoriels d'action groupée nationaux ont incorporé les activités de redressement rapide dans leurs plans de coordination sectorielle. Par ailleurs, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire discute avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le CaLP, le PAM, la FAO et d'autres modules d'action groupée au sujet des modèles de coordination des transferts monétaires, un débat international qui a largement facilité le travail des coordonnateurs du programme de transfert monétaire sur le terrain. De plus, une collaboration étroite avec d'autres modules d'action groupée, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Comité permanent interorganisations a alimenté la réflexion sur l'importance de la coordination durant l'échange «donnant-donnant» du Sommet mondial sur l'action humanitaire, et favorisé l'engagement à renforcer le système de coordination.

24. La recommandation a été appliquée et de premiers éléments probants confirment son impact. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire estime donc que le résultat de ces mesures est «bon», ce qui correspond à un score RID de 5 pour cette recommandation.

Situation d'avancement détaillée pour chaque recommandation acceptée

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>Recommandation 1: Sensibiliser le Comité permanent interorganisations à la nécessité de réviser les exigences types à l'échelle du système, et l'aider dans cette tâche, afin que les processus prennent moins de temps et soient davantage axés sur les aspects opérationnels</p> <p>Mesures suggérées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux chefs d'organismes du Comité permanent interorganisations et à ses groupes de travail un retour d'information sur l'expérience acquise dans le domaine des protocoles de coordination pour les situations d'urgence de niveau 3, et aider à rendre ces protocoles plus légers, plus réalistes et plus pertinents sur le plan opérationnel. • Sensibiliser le Comité permanent interorganisations à la nécessité de réviser les exigences types 	<p>Recommandation en partie acceptée</p> <p>Une analyse sera nécessaire pour dégager les protocoles qui doivent être allégés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a régulièrement documenté les expériences des pays et les enseignements qu'ils en ont tirés; il a rassemblé les informations pertinentes découlant des missions d'appui technique nécessaires auprès des modules nationaux; il a partagé ces informations avec les directeurs des programmes d'urgence, principalement pour ce qui touche la mise en œuvre des politiques et des pratiques humanitaires actuelles (p.ex. concernant le Cycle des programmes d'action humanitaire, l'évaluation multisectorielle initiale rapide, les appels, la mise en service des modules d'action groupée, l'intégration des activités de relèvement rapide, les situations d'urgence de niveau 3, etc.). Ces informations ont été présentées lors des réunions du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence et des chefs d'organismes du Comité permanent interorganisations. 	5 - Bon	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de leur réunion du 11 décembre 2015, les chefs d'organismes du Comité permanent interorganisations ont approuvé la décision d'établir une distinction entre la phase d'élargissement et la phase de consolidation des interventions immédiates de niveau 3. Les chefs d'organismes du Comité permanent interorganisations ont également approuvé l'harmonisation des termes relatifs au mécanisme de niveau 3, «intervention de niveau 3» étant abandonné au profit d'«intervention immédiate de niveau 3»³. • Les chefs d'organismes du Comité permanent interorganisations ont adopté la proposition du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence visant à détailler le rôle du mécanisme de niveau 3 pour faire en sorte que les interventions humanitaires apportent une réponse

³ Le Comité permanent interorganisations doit donner suite aux décisions qui ont été prises.

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
applicables aux situations d'urgence autres que celles de niveau 3.		<ul style="list-style-type: none"> • Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire joue un rôle actif au sein du Groupe mondial des coordonnateurs des modules d'action groupée (GCCG), notamment pour ce qui a trait aux directives du Cycle des programmes d'action humanitaire et aux enseignements tirés. • Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire joue un rôle actif au sein du Groupe de travail sur la gestion de l'information (IMWG), concernant par exemple le document intitulé «Humanitarian Profile Support Guidance: Humanitarian Population Figures» (guide pour l'établissement du profil humanitaire: chiffres de la population humanitaire). • Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a resserré ses liens avec l'Équipe de haut niveau chargée de la mise en œuvre du Programme de transformation (STAIT), participant notamment à une mission de l'Équipe au Niger. • Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire 		<p>adaptée aux crises prolongées (décembre 2015).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un groupe d'experts techniques piloté par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a été mis en place. Il analyse les besoins intersectoriels et la sévérité des besoins dans le contexte de l'aide humanitaire. • Le programme pour les villes a été inclus au Sommet mondial sur l'action humanitaire, et une manifestation a été organisée en marge du Sommet sous l'égide du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire.

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
		participe activement au Groupe de référence du Comité permanent interorganisations chargé de relever les défis humanitaires dans les zones urbaines (MHCUA).		
<p>Recommandation 2: Assurer un meilleur encadrement des équipes de coordination et renforcer leurs capacités afin que la priorité soit donnée aux activités de type opérationnel.</p> <p>Mesures suggérées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les activités de coordination soient définies en fonction de la demande, adopter une approche participative, utiliser des modèles adéquats et définir clairement le programme d'activités et l'objectif. • Renforcer les activités dans les domaines suivants: - l'analyse et l'utilisation des données, y compris l'évaluation des besoins et leur analyse, l'analyse des interventions, l'analyse des lacunes et leur correction; 	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Toutefois, bien que les activités doivent être définies en fonction de la demande, il faut que la coordination produise également des résultats quantifiables conformes au module de référence pour la coordination sectorielle du Comité permanent interorganisations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis l'Évaluation, 16 missions d'appui nationales ont été organisées (Bangladesh, Burundi, îles du Pacifique, Iraq, Mali, Myanmar, Niger, Nigéria, région syrienne (2), République centrafricaine (2), Soudan du Sud, Tchad, territoires palestiniens occupés et Ukraine) afin d'appuyer directement les équipes de coordination et les organismes chefs de file. Les modules de ces pays ont ainsi été guidés sur les questions relatives aux six fonctions essentielles des modules sectoriels, à la gestion des modules sectoriels, au leadership et aux partenariats. • Depuis l'Évaluation, dix formations sur la gestion de l'information ont été dispensées: huit à l'échelon national (Bangladesh, Pakistan, Afghanistan, RDC, Mali, Niger, Ukraine et Népal) et deux à l'échelon international. • Un recueil en matière de gestion de l'information a été rédigé et 	4 - Passable	<ul style="list-style-type: none"> • Le suivi des performances nationales en matière de coordination indique que certains pays, dont l'Afghanistan (comparaisons entre 2014, 2015 et 2016), la Colombie (2014 et 2016) et le Tchad (2015 et 2016), ont connu de belles améliorations, tout en démontrant que tous les pays n'affichent pas les mêmes avancées. • 55 pour cent des appels humanitaires ont été évalués à la lumière du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, et ce processus est lancé pour la région syrienne. • Une bonne réserve de coordonnateurs qualifiés a été constituée, et beaucoup de ceux qui ont été formés ont été déployés avec d'excellents résultats, y

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>- la fonction normative du module d'action groupée;</p> <p>- l'apprentissage mutuel/commun;</p> <p>- la constitution de réseaux et de relations de confiance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer un meilleur encadrement des équipes de coordination dans les pays et au niveau local et leur donner des indications plus précises afin de les aider à satisfaire aux exigences à l'échelle du système et à se concentrer sur des questions pertinentes d'ordre opérationnel. 		<p>communiqué aux modules d'action groupée nationaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 formations de niveau 1 à l'IPC ont été fournies aux coordonnateurs à Nairobi (juillet 2015) et en Jordanie (novembre 2016), et des directives ont été achevées et diffusées dans l'objectif d'établir des liens plus systématiques entre l'IPC et les modules d'action groupée. • 5 formations destinées aux coordonnateurs ont été dispensées depuis l'Évaluation (quatre en anglais et une en français). • 3 formations et missions de renforcement des capacités portant sur l'analyse des données ventilées par sexe et par âge ont été réalisées (République centrafricaine, région syrienne, région de Dakar). • 2 séances de réflexion ont été organisées pour les coordonnateurs afin de promouvoir un enrichissement mutuel des pays pour ce qui a trait aux bonnes pratiques humanitaires et au rôle normatif des modules d'action groupée, notamment concernant la sensibilisation aux questions 		<p>compris dans des situations d'urgence de niveau 3.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau mondial, un système de suivi de tous les pays a été mis sur pied et doit alimenter les trois principaux produits d'information régulièrement. Les pays ont été hiérarchisés en fonction de leur statut de suivi et du niveau d'urgence (2/3). La qualité des produits d'information élaborés par les pays s'est déjà bien améliorée, et ces produits continueront d'être portés et suivis jusqu'à la fin de 2016 afin de déterminer les effets ultérieurs de la formation sur la production d'outils de gestion de l'information à l'échelon national.

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
		<p>sexospécifiques, la parité hommes-femmes, l'âge et l'intégration de la protection.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les coordonnateurs nationaux ont participé à diverses formations sur l'intégration de la protection (Bangkok, Panama, Dakar, Brazzaville, Beyrouth et Nairobi en 2015). • Les coordonnateurs sur le terrain sont bien mieux intégrés et participent davantage aux groupes de travail techniques du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, qui sont présidés par des ONG partenaires, ce qui s'est traduit par des échanges fructueux et efficaces d'expériences concrètes et par une meilleure gestion des connaissances. • L'équipe de gestion de l'information du module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a mis au point un système de suivi de tous les pays dans l'optique de publier régulièrement les trois principaux produits d'information (bulletin, tableau de bord, documentation de sensibilisation). Les pays ont été classés par ordre de priorité en 		

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
		<p>fonction du niveau d'urgence (2 ou 3), en privilégiant les régions particulièrement sensibles comme la Somalie ou le lac Tchad, même si tous les modules sectoriels nationaux ont été pris en compte. Ces pays seront suivis jusqu'à la fin de 2016, après quoi ils bénéficieront d'actions de suite à distance en fonction d'objectifs ciblés en vue de déterminer comment la formation s'est traduite concrètement par la production d'outils de gestion de l'information dans chaque pays. Le résultat de ces efforts déterminera la future structure des activités de gestion de l'information du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire à compter de 2017.</p>		
<p>Recommandation 3: Renforcer les capacités de l'équipe mondiale d'appui et améliorer la préparation des équipes déployées afin d'assurer de meilleures capacités de coordination.</p> <p>Mesures suggérées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de l'équipe mondiale d'appui et son aptitude à encadrer les équipes de 	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Les organismes chefs de file sont déjà en train d'appliquer la plupart des mesures recensées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis l'Évaluation, les organismes chefs de file ont mobilisé chaque année entre 1,3 et 1,4 million USD pour financer les activités de base (soit 47 pour cent du budget annuel du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire). • Depuis l'Évaluation, les organismes chefs de file ont obtenu chaque année environ 1 million USD de ressources extrabudgétaires (soit 35 pour cent du 	5 - Bon	<ul style="list-style-type: none"> • Des ressources financières plus stables ont abouti à une meilleure prévisibilité des dotations en personnel et des activités mises en œuvre (notamment les missions d'appui technique et les formations), permettant ainsi d'assurer un encadrement plus régulier des équipes de coordination nationales ainsi que

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>coordination dans les pays et à déployer ses propres membres en situations d'urgence, en sollicitant des fonds auprès des donateurs, en affectant des ressources de base de l'organisme chef de file et en faisant appel à des agents détachés par les organisations partenaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner systématiquement des directives aux équipes nouvellement déployées et leur fournir un kit de démarrage pour la coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire. • Réduire les activités de formation générale, renforcer l'encadrement et l'accompagnement et dispenser une formation mieux ciblée. • Élaborer une stratégie solide en matière de ressources humaines à l'intention des coordonnateurs des interventions en matière de sécurité alimentaire et des gestionnaires de l'information. • Déployer les membres de l'équipe de coordination sur des périodes plus longues et renforcer la 		<p>budget annuel du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis l'Évaluation, les ONG partenaires (Conseil norvégien pour les réfugiés, Conseil danois pour les réfugiés, Samaritans' purse, Welthungerhilfe, GenCap, Thiessen Hilfswerk) ont apporté l'équivalent de 0,5 million USD environ par an à compter de 2015 sous forme de personnel détaché ou de formation (soit 18 pour cent du budget annuel du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire). • Depuis l'Évaluation, des contributions ont été faites pour organiser plusieurs manifestations et élaborer des produits de sensibilisation, en partenariat avec les organismes chefs de file, notamment: <ul style="list-style-type: none"> - Manifestations: i) consultation internationale lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire (octobre 2015) et manifestation en marge du Sommet (mai 2016); ii) événements internationaux du Réseau d'apprentissage actif pour la transparence et la performance de 		<p>des missions d'appui technique plus fréquentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par ailleurs, il est désormais possible de déployer les coordonnateurs et gestionnaires de l'information pour de plus longues durées (en moyenne 89 jours en 2014, 158 jours en 2015, et une tendance similaire pour 2016). La durée de déploiement du personnel des partenaires de réserve s'est également allongée (en moyenne 73 jours en 2014, 132 jours en 2015, et une même tendance en 2016).

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>participation d'agents nationaux aux activités de coordination.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'apprentissage au sein des équipes de coordination. 		<p>l'action humanitaire (réunion annuelle); iii) Forum international pour l'amélioration de l'action humanitaire (juin 2015); iv) réunions du Groupe de coordination des modules mondiaux d'action groupée; v) lancement de l'Indice de la faim dans le monde 2015; vi) webinaire de l'Équipe de haut niveau chargée de la mise en œuvre du Programme de transformation consacré à l'efficacité de la coordination entre modules (février 2015), et vii) présentation devant les donateurs lors d'une séance d'information opérationnelle du PAM (janvier 2016) et consultation des partenaires de la FAO (février 2015).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits: i) Plan de travail stratégique 2015-2016 du module mondial d'action groupée; ii) rapports annuels du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire pour 2014 et 2015; iii) tableau de bord des modules d'action groupée mondial et nationaux (deux mises à jour par an); iv) tableau de bord des financements internationaux (trimestriel), et v) bulletins réguliers adressés aux donateurs. 		

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
		<ul style="list-style-type: none"> • Outre les dossiers d'information qu'ils ont reçus, tous les coordonnateurs ont bénéficié de séances d'information et de bilan organisées régulièrement à Rome par l'équipe du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire. • La qualification des coordonnateurs et des gestionnaires de l'information ainsi que leur processus de déploiement ont été renforcés au niveau de la sélection des CV, de la vérification des références, des entretiens, des formations par simulation et des évaluations de la performance. • Comme mentionné dans la section consacrée à la recommandation 2, deux séances de réflexion destinées aux coordonnateurs ont été organisées depuis l'Évaluation pour que les pays tirent meilleur profit de leurs expériences mutuelles relativement aux bonnes pratiques humanitaires et au rôle normatif des modules d'action groupée. 		

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>Recommandation 4: Consolider les mécanismes de coordination sous pilotage national ou renforcer la participation des acteurs gouvernementaux aux mécanismes de coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire afin d'en assurer une meilleure appropriation au niveau national et une durabilité accrue.</p> <p>Mesures suggérées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le rôle des modules d'action groupée et des organismes chefs de file en matière de mesures de préparation, y compris pour la réalisation d'évaluations informelles de la capacité des pouvoirs publics et l'élaboration de scénarios pour un élargissement à plus grande échelle de l'appui fourni aux activités de coordination. • Faire une utilisation plus efficace des contacts déjà établis entre les organismes chefs de file et les pouvoirs publics afin de faciliter les liens avec le mécanisme de 	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Les organismes chefs de file sont déjà engagés dans des activités de préparation aux situations d'urgence conformes aux principes du Comité permanent interorganisations en la matière, et ils s'efforceront de renforcer le rôle du module d'action groupée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis 2016, toutes les missions exploratoires et d'appui technique comportent un examen des capacités nationales (sur la base d'indicateurs fondés sur les six fonctions essentielles de la coordination), y compris dans les pays et les régions où la coordination est assurée par les pouvoirs publics. • En octobre 2015, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a publié des directives sur la planification de la préparation aux situations d'urgence et les a communiquées à l'ensemble des coordonnateurs nationaux. • Les processus de suspension d'activités des modules d'action groupée ont été examinés avec les coordonnateurs lors des journées de réflexion de 2015 et 2016. • En 2015, 8 modules d'action groupée nationaux ont dispensé 32 formations visant des questions liées notamment à la cartographie par SIG, l'évaluation des besoins, la collecte de données sur appareils mobiles, le calcul du score de consommation alimentaire, les exercices de simulation aux cyclones, l'IPC de niveau 1 et l'utilisation de 	4 - Passable	<ul style="list-style-type: none"> • Dans 10 pays sur les 29 qui disposent actuellement d'un dispositif de coordination fonctionnel, les pouvoirs publics coordonnent l'action en faveur de la sécurité alimentaire, ce qui est aussi le cas dans quelques pays de la région des îles du Pacifique (p.ex. Micronésie, Îles Marshall, etc.), ce qui équivaut à 37 pour cent. • Dans 7 pays sur les 29 qui disposent actuellement d'un dispositif de coordination fonctionnel, ce sont les pouvoirs publics et les organismes chefs de file qui coordonnent l'action en faveur de la sécurité alimentaire, tout comme dans quelques pays de la région des îles du Pacifique (p.ex. Fidji, Vanuatu, etc.), ce qui correspond à 23 pour cent. • Dans 12 pays sur les 29 qui disposent actuellement d'un dispositif de coordination fonctionnel, les organismes chefs de file coordonnent l'action en faveur de la sécurité alimentaire, ce qui équivaut à 40 pour cent.

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procéder rapidement à la planification de stratégies de transition et de sortie, examiner régulièrement les mesures de coordination mises en œuvre et mettre en place des activités de développement des capacités institutionnelles nationales, le cas échéant. • En collaboration avec les coordonnateurs de l'aide humanitaire et les équipes d'action humanitaire dans les pays, renforcer les liens avec les acteurs du développement et leurs activités, en particulier aux fins du développement des capacités. 		<p>l'outil de gestion de l'information. Au total, 1 200 personnes ont bénéficié de cette formation, dont 89 pour cent en moyenne appartenaient au Gouvernement ou aux ONG du pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des formations en matière d'intégration de la protection ont été dispensées aux modules d'action groupée en matière de sécurité alimentaire partenaires en Colombie et en Somalie par des coordonnateurs qualifiés. 		<ul style="list-style-type: none"> • Les activités des modules d'action groupée ont été suspendues au Libéria (12/15) et au Népal (12/15) et transférées aux pouvoirs publics. • Des plans de transition de l'action groupée sont en cours de finalisation ou de formulation dans divers pays comme la Cisjordanie et la Bande de Gaza, l'Ukraine et le Mali.
<p>Recommandation 5: Associer plus étroitement les organisations de la société civile nationales et locales et les acteurs humanitaires non traditionnels à la coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Les efforts visant à intensifier la collaboration avec les acteurs humanitaires non traditionnels doivent être ciblés et respecter les principes et le droit de l'action humanitaire internationale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pendant l'élaboration de son Plan de travail stratégique 2015-2016, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a veillé à ce qu'un de ses résultats stratégiques mette l'accent sur les collaborations opérationnelles et les partenariats internationaux (résultat 5). 	<p>4 - Passable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a donné une conférence sur la coordination dans ce domaine à l'Université Bocconi et discuté de l'inclusion de ces problématiques dans le cursus de master. Des discussions similaires ont été

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>Mesures suggérées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exercer une action de sensibilisation accrue auprès des acteurs humanitaires non traditionnels, au Siège et au niveau régional. • Mieux exploiter les contacts déjà établis par les organismes chefs de file et les membres du mécanisme de coordination avec les organisations de la société civile et les acteurs humanitaires non traditionnels. • Adopter une stratégie de coordination plus ascendante et davantage orientée vers le terrain, afin de recenser les acteurs concernés. • Offrir des avantages concrets, en fonction de la demande, aux organisations de la société civile locales et aux acteurs humanitaires non traditionnels, et leur demander de fournir des contributions ou des apports spécifiques. • Adapter les modèles de coordination et les voies de 		<ul style="list-style-type: none"> • En 2016, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a commencé à collaborer avec trois universités (Tulane aux États-Unis, Bocconi en Italie et Bochum en Allemagne). Le contenu de la collaboration stratégique est en cours de discussion avec ces établissements (p.ex. recherches sur le terrain ou internationales, conférences, ajout de la coordination de l'action groupée dans les cursus, doctorats, stages). Le module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire des Fidji collabore avec l'Université du Pacifique Sud sur le thème de l'évaluation, tandis que son pendant dans la région syrienne étudie la faisabilité commerciale du transfert monétaire conjointement avec l'Université John Hopkins. • Les missions d'appui technique ont permis d'échanger régulièrement des informations avec des représentants des pouvoirs publics et de la société civile. • Des activités de plaidoyer en faveur de partenariats avec les acteurs nationaux ont été lancées sous la forme d'un projet de production commun (en 		<p>menées avec l'Université de Bochum en Allemagne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les trois universités partenaires ont assisté à la réunion des partenaires internationaux de juin 2016. L'Université du Pacifique Sud, aux Fidji, est un partenaire actif du module et participe à ses réunions ainsi qu'à certaines activités de suivi. Cet établissement poursuivra son partenariat avec d'autres pays insulaires en 2016 et 2017. • Une discussion a été entamée dans l'objectif d'inviter quelques grandes ONG nationales aux prochaines réunions des partenaires internationaux du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire. • La coordination décentralisée de l'action groupée au niveau national a ouvert la voie à une participation et une contribution accrues des sociétés civiles locales. • De même, l'incidence de la campagne internationale de

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
communication aux besoins et aux préférences de la société civile locale et des acteurs non traditionnels.		<p>partenariat avec Welthungerhilfe et le Ministère allemand des affaires étrangères) qui doit donner lieu à des vidéos de mobilisation conçues pour différentes zones linguistiques et culturelles. Elles détailleront l'importance des partenariats avec les acteurs nationaux en abordant notamment les exemples suivants: pour le contexte africain et le monde francophone, la crise chronique au Mali; les questions transfrontières en Turquie méridionale pour ce qui touche les zones en conflits et la crise prolongée dans le Proche-Orient; et concernant le contexte asiatique et la zone anglophone, les activités de préparation préalable au Bangladesh. Ces vidéos serviront lors des campagnes de sensibilisation dans tous les pays qui disposent de systèmes de coordination.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un système de coordination décentralisé est mis en œuvre partout où c'est pertinent et faisable (p.ex. Ukraine, Nigéria, Népal, etc.). • Un nombre croissant d'ONG internationales a rejoint le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire en 2015 et 2016 		sensibilisation et de plaidoyer ne sera mesurée qu'en 2017.

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
		et participé à la réunion des partenaires internationaux de juin 2016 (World Concern, INTERSOS, People in Need, Première Urgence).		
<p>Recommandation 6: Prendre des mesures afin d'assurer une participation plus suivie des organismes chefs de file à la coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire et de renforcer leurs capacités d'appui dans ce domaine, et préconiser un engagement accru des donateurs en faveur de ce dispositif.</p> <p>Mesures suggérées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redoubler d'efforts afin que les bureaux régionaux et les bureaux de pays des organismes chefs de file assument la responsabilité de veiller à ce que des ressources humaines adéquates soient affectées à la coordination et d'adopter une approche coordonnée dans le cadre de leurs propres opérations, par exemple en tenant mieux compte de ces aspects dans l'évaluation des résultats et en inscrivant la 	Recommandation acceptée.	<ul style="list-style-type: none"> • Les interactions et réunions d'information sont devenues plus systématiques avec les représentants de la FAO et les directeurs nationaux du PAM (le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire fait le point avec tous les nouveaux représentants de la FAO dans le cadre de leur grande session d'information au Siège, et des réunions avec les directeurs nationaux ont eu lieu en marge des sessions du Conseil d'administration du PAM). • Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a davantage participé aux manifestations régionales des organismes chefs de file, notamment i) une réunion FAO/PAM à haut niveau prônant la collaboration interorganisations dans la région de la SADC en réponse au phénomène El Niño (juin 2016), et ii) des séances de réflexion de la FAO à l'échelon régional (Dakar en septembre 2015, Nairobi en 	5 - Bon	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis 2014, les organismes chefs de file des différents pays sont de plus en plus nombreux à rejoindre les modules d'action groupée. Concrètement, on comptait 21 pays en 2014 et 29 pays en 2016 (dans les deux cas il faut y adjoindre la région des îles du Pacifique) disposant de dispositifs de coordination conformes aux six fonctions essentielles d'un module d'action groupée. • Il n'existe encore que des preuves fragiles d'un engagement accru des donateurs en faveur de la coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire (le financement des modules sectoriels nationaux demeure autour de 50 pour cent). Cependant, comme l'indique la section correspondant à la recommandation 3, les périodes de déploiement du personnel de coordination sont devenues plus longues, ce que l'on attribue à une meilleure prévisibilité des

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>coordination dans le programme des séances de réflexion organisées au niveau régional et mondial.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la présence de la FAO dans les pays et sur le terrain, dans les situations d'urgence, y compris en mettant en place des mécanismes de préfinancement ou en les renforçant en cas de besoin. • Sensibiliser les donateurs à la nécessité d'éclairer leurs décisions en accordant une plus grande attention aux analyses effectuées, aux priorités fixées et aux normes établies par les mécanismes de coordination. • Sensibiliser les donateurs à la nécessité d'apporter un soutien financier aux équipes de coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire, à la mise en œuvre de solutions flexibles en matière de coordination et aux activités menées dans ce domaine, le cas échéant. 		<p>novembre 2015, Bangkok en juillet 2016).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les évaluations de la performance des représentants de la FAO et des directeurs nationaux du PAM englobent désormais la coordination de l'action groupée (systèmes PEMS et PACE). • Les dispositifs de préfinancement de la FAO en faveur de la coordination des modules d'action groupée ou des secteurs ont été renforcés (depuis mi-2015, toutes les missions d'appui technique et d'intervention immédiate des modules bénéficient d'une enveloppe du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement). • Un système de type «tableau de bord» a été mis au point à des fins de sensibilisation et présente des messages spécifiques sur la coordination des interventions en matière de sécurité alimentaire (également inclus dans les rapports annuels du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire), par exemple «En cas de crise, pour 100 dollars donnés à l'appui de la sécurité alimentaire, il 		<p>financements et aux contributions des organismes chefs de file qui puisent dans leurs propres sources de financement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une analyse plus rigoureuse et systématique des activités en regard des objectifs et des besoins est actuellement en cours. À terme, elle devrait permettre au module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire d'établir si les donateurs se reposent davantage sur les produits des modules sectoriels pour prendre leurs décisions. • De nouveaux donateurs ont exprimé leur intérêt pour prêter appui au module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, avec par exemple l'envoi d'un jeune cadre détaché depuis l'Allemagne.

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des scénarios types pour les frais de coordination dans différents contextes. 		<p>suffit de 0,3 dollar pour assurer une intervention complète, coordonnée, efficiente et efficace».</p> <ul style="list-style-type: none"> Les scénarios types pour les frais de coordination dans différents contextes ont été analysés, et les conclusions ont été présentées dans le rapport annuel 2015 du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire. 		
<p>Recommandation 7: Travailler en collaboration avec le Comité permanent interorganisations, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres modules d'action groupée afin de définir plus clairement les rôles et les responsabilités de chacun au sein du cadre de coordination et de promouvoir des mécanismes de coordination plus efficaces.</p> <p>Mesures suggérées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer des modèles permettant d'établir des liens entre les mécanismes de coordination par secteur et par zone géographique, 	<p>Recommandation acceptée.</p> <p>Les Directeurs de programmes d'aide d'urgence du Comité permanent interorganisations examinent des approches plus structurées de la coordination entre modules d'action groupée, ce qui pourrait inclure des réunions régulières à l'échelon mondial, si c'est possible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire joue un rôle actif dans les initiatives du Groupe mondial des coordonnateurs des modules d'action groupée (GCCG) (p.ex. organisation de séances de réflexion et élaboration de l'ordre du jour en janvier 2015; promotion de l'interopérabilité et d'une programmation commune entre modules d'action groupée, réunion du GCCG avec les donateurs (notamment en mars puis septembre 2016)). Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a également noué des relations de travail plus régulières avec l'Équipe de haut niveau chargée de la mise en œuvre du Programme de transformation 	5 - Bon	<ul style="list-style-type: none"> Un dispositif de coordination décentralisé a été mis en service dans plusieurs pays, en faveur d'une plus grande proximité avec les bénéficiaires. Un système fondé sur des coordonnateurs itinérants dans le pays a également été préconisé comme solution intermédiaire entre des postes de coordonnateurs nationaux doublés (dans la capitale et à l'échelon infranational) ou uniquement centralisés. Dans 40 pour cent des pays, les coordonnateurs sont pleinement engagés à l'échelon infranational (source: Global overview of coordination arrangements (vue

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>moyennant par exemple la mise en place de modules d'action groupée à l'échelon national, d'un nombre restreint de modules fusionnés au niveau des pôles de coordination principaux et d'activités de coordination intégrées par zone géographique au niveau local.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer de renforcer les liens entre les mécanismes de coordination dans les secteurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi qu'avec d'autres modules d'action groupée, par exemple ceux pour la santé et pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, et veiller à ce que les outils de gestion de l'information employés par les différents modules soient bien compatibles (par exemple la matrice 4W). • Répartir les responsabilités pour la coordination des activités relatives aux moyens d'existence et des programmes de transferts d'espèces et de bons dans différents scénarios. 		<p>(missions sur le terrain, participations aux webinaires de l'Équipe, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire prend part aux discussions avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres modules d'action groupée autour d'une approche analytique multisectorielle commune. Cette approche englobe les éléments suivants: i) chiffres du profil humanitaire, ii) sévérité des besoins, et iii) cadre d'analyse tenant compte des saisons et des moyens d'existence. • Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a participé à plusieurs missions conjointes d'examen des dispositifs (p.ex. au Soudan du Sud et en Ukraine) et effectué des missions d'appui technique et exploratoires en préparation de tels examens (notamment dans les îles du Pacifique, au Tchad, en République centrafricaine et au Nigéria). • Un groupe de travail associant le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire et le Groupe nutrition du Comité permanent 		<p>d'ensemble mondiale des systèmes de coordination), Bureau de la coordination des affaires humanitaires 2016).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans 95 pour cent des pays, les plans des modules sectoriels d'action groupée prévoient des interventions de redressement rapide (source: Global overview of coordination arrangements (vue d'ensemble mondiale des systèmes de coordination), Bureau de la coordination des affaires humanitaires 2016). • En 2016, il y a moins de situations contentieuses ou de chevauchements d'activités entre les modules d'action groupée en matière de sécurité alimentaire et de redressement rapide. • Une réflexion sur l'importance de la coordination a été menée lors de l'échange «donnant-donnant» du Sommet mondial sur l'action humanitaire, et les acteurs se sont engagés à renforcer le système de coordination.

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<ul style="list-style-type: none"> Assurer un meilleur respect des directives relatives à la question transversale du relèvement rapide. 		<p>interorganisations a été constitué et doté d'un plan de travail, de produits et d'échéances bien définis (prévoyant notamment des visites communes sur le terrain).</p> <ul style="list-style-type: none"> Les organismes chefs de file et le Coordonnateur des secours d'urgence ont échangé des courriers soulignant l'importance d'inclure des interventions sur les moyens d'existence aux plans de réponse stratégiques et en cas d'appels humanitaires (août 2015). Un projet CashCap financé par la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile et mis en œuvre par le Conseil norvégien pour les réfugiés a été approuvé en 2015. Ce projet, dont le comité directeur est présidé par le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, découle directement des activités du groupe de travail chargé de la trésorerie et des marchés du module mondial. Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire débat avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 		

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Score RID d) *	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
		<p>le CaLP, le PAM, la FAO et d'autres modules d'action groupée au sujet des modèles de coordination des transferts monétaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a consulté les coordonnateurs des interventions en matière de sécurité alimentaire présents sur le terrain pour présenter des commentaires au Bureau de la coordination des affaires humanitaires concernant les modèles de l'Aperçu des besoins humanitaires et du Plan de réponse humanitaire mis au point pour 2016. • En concertation avec le module mondial d'action groupée en matière de redressement rapide (GCER) et avec son appui, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire a élaboré des directives sur les opérations de redressement rapide de la sécurité alimentaire destinées aux coordonnateurs des activités en la matière. (http://fscluster.org/document/gfsc-early-recovery-interventions-and) 		